

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**
du 09 juillet 2025
14h à 17h

Lors de sa séance du 09 juillet 2025 qui s'est tenue de 14h00 à 17h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- Avis du Comité sur le nouveau barème des éco-contributions pour les équipements électriques et électroniques (EEE) professionnels à compter de 2026**

15 votes favorables (membres nommés sur proposition de FIEEC, FICIME, FEI, FEDERREC, ESS France, CNR, AMF, INTERCOM de France, FNADE, SNEFID, AMORCE, FIM, CLCV, Syndicat de l'éclairage)

0 vote défavorable

1 abstention (membre nommé sur proposition de GIMELEC et IGNES)

- Avis du Comité sur le nouveau barème des éco-contributions pour les équipements électriques et électroniques (EEE) relevant de la 3^{ème} catégorie (Lampes) à compter de 2026**

A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un vote favorable pour le nouveau barème des éco-contributions portant sur les Lampes

- **Avis du Comité sur des précisions sur les modalités d'attribution et d'encadrement des financements du fonds réemploi et réutilisation**

12 votes favorables (membres nommés sur proposition de FIEEC, FICIME, FCD, CNR, AMF, FIM, INTERCOM de France, AMORCE, CLCV, Syndicat de l'éclairage, GIMELEC/IGNES, FNE)

5 votes défavorables (membres nommés sur proposition de SNEFID, FEI, FEDERREC, FNADE, ESS France)

0 abstention